

**Annexe n°2 de l’acte d’engagement relative à la clause sociale**

Je soussigné (e), *NOM DE L’ENTREPRISE*, représenté (e) par *NOM PRENOM* en qualité de XXXX,

DECLARE avoir pris connaissance du Règlement de Consultation de l’accord cadre ayant pour objet xxxx

et des dispositions relatives à l’action obligatoire d’insertion professionnelle en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

* M’ENGAGE, si je suis déclaré attributaire de l’accord cadre à réaliser l’engagement d’insertion prévu à l’article 11 du CCAP à hauteur de **100 heures par an.**
* M’ENGAGE à fournir à la demande de la MEIF PARIS SACLAY et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.
* M’ENGAGE à transmettre à la demande de la MEIF Paris-Saclay tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l’action selon un tableau transmis par la MEIF Paris-Saclay préalablement (nombres d’heures de travail effectives, mise en place d’un tutorat, fiche de poste, type de contrat …)

Dans l’hypothèse où je ferais appel à des sous – traitants :

* M’engage à faire figurer l’obligation d’insertion professionnelle dans les contrats de sous-traitance,
* M’engage à préciser clairement les engagements d’embauche des sous-traitants en nombre d’heures de travail réservées à des personnes en cursus d’insertion,
* M’engage à informer la MEIF PARIS SACLAY de l’identité des sous – traitants ainsi que de l’engagement d’embauche contractualisé entre les sous-traitants et moi – même.

Lieu , le JJ MOIS ANNEE

Pour le titulaire

(Signature et cachet)